

Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier

À la 2^e séance régulière du conseil municipal d'Authier, soit le 7 février 2017, à 19h00 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Monsieur Alain Boucher

Monsieur Jacques Lafrenière

Monsieur Ghislain Desaulniers

Monsieur Yvon Gagné

Madame Nathalie Ayotte

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente.

PÉRIODE DE SILENCE

No-15-07-02-17

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Alain Boucher d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert :

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Projet de la Source – Phase 2

ADMINISTRATION ET FINANCES :

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 10 janvier 2017;
- Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 26 janvier 2017;
- Adoption des comptes;
- Nomination du pro-maire pour l'année 2017;
- Procédures de vente pour non-paiement de taxes;
- Rapport du Comité Bellefeuille;
- Résolution autorisant l'adhésion à la coopérative d'informatique municipale;
- Renouvellement de l'adhésion au Groupe Recyclo-Nord;
- Renouvellement du contrat d'assurance de la municipalité et résolution concernant les modifications à apporter;
- Demande de partenariat financier de Place aux jeunes d'Abitibi-Ouest;
- Résolution autorisant l'achat des produits ménagers pour l'année 2017;
- Résolution d'appui pour la poursuite des investissements qui favorisent un mode de vie sain et actif;
- Dépôt d'une correspondance du ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire;
- Dépôt d'une correspondance de l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints;
- Projet de loi C-323;
- Invitation au lancement de la trousse à outils en faveur du transport actif;
- Résolution autorisant le renouvellement aux Éditions juridiques FD;
- Ristourne MMQ.

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

- Office Municipal d'habitation :
Suivi de la rencontre entre la municipalité et l'Office Municipal d'habitation;
 - Approbation de la révision budgétaire 2016
 - Résolution approuvant le budget 2017;
 - Nomination d'un troisième représentant municipal à l'Office municipal d'Habitation;
 - Nomination d'un responsable du dossier de regroupement des Offices municipaux d'Habitation de l'Abitibi-Ouest;

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

- Octroi du contrat gré à gré pour les modifications électriques au bureau municipal;
- Octroi du contrat gré à gré pour la réparation et les modifications au système d'éclairage de rues;

HYGIÈNE DU MILIEU

- Réseau d'égout :
 - Suivi du dossier.

LOISIRS

- Adhésion au Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Projet Croque-livres

URBANISME

- Convention relative à la location de biens immobiliers tel que présenté par Xplornet;

PAROLE AU MAIRE

PÉRIODE DE QUESTIONS

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX

VARIA :

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS

Projet de la Source – Phase 2

Projet de la Source – Phase 2, tel que présenté par Monsieur Serge Plante équivaudrait à un montant global d'environ 15 000 \$. Le projet sera soumis au Comité Bellefeuille. Dossier à suivre.

ADMINISTRATION ET FINANCES :

No-16-07-02-17

Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 10 janvier 2017

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Jacques Lafrenière que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière.

Adopté

No-17-07-02-17

Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 26 janvier 2017

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Nathalie Ayotte d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 26 janvier 2017.

Adopté

No-18-07-02-17

Adoption des comptes

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Monsieur Alain Boucher que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant de 29 517.36 \$ ainsi que les salaires pour la période de janvier 2017 pour un montant de 4 624.29 \$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

Adopté

No-19-07-02-17

Nomination du pro-maire pour l'année 2017

Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Madame Angèle Auger de nommer Monsieur Jacques Lafrenière pour occuper la fonction de pro-maire. Monsieur Jacques Lafrenière accepte le poste.

Adopté

Procédures de vente pour non-paiement de taxes

Au mois de février les ventes, pour non-paiement de taxes devraient paraître dans le journal.

- No-20-07-02-17** **Rapport du comité Bellefeuille**
Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Monsieur Alain Boucher d'accepter le rapport du Comité Bellefeuille en date du
- Adopté**
- No-21-07-02-17** **Résolution autorisant l'adhésion à la coopérative d'informatique municipale**
- Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Angèle Auger d'autoriser l'adhésion à la Coopérative d'informatique municipale au montant de 200.00 \$
- Adopté**
- No-22-07-02-17** **Renouvellement de l'adhésion au Groupe Recyclo-Nord**
- Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Madame Nathalie Ayotte de renouveler l'adhésion au Groupe Recyclo-Nord au montant de 25.00\$.
- Adopté**
- No-23-07-02-17** **Renouvellement du contrat d'assurance de la municipalité et résolution concernant les modifications à apporter**
- Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Madame Angèle Auger de renouveler avec octroi de contrat le contrat d'assurance pour une prime de 7 027\$.
- Adopté**
- No-24-07-02-17** **Demande de partenariat financier de Place aux jeunes d'Abitibi-Ouest**
- Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Madame Angèle Auger d'accepter la demande de partenariat financier de Place aux jeunes d'Abitibi-Ouest au montant de 64.25\$.
- Adopté**
- No-25-07-02-17** **Résolution autorisant l'achat des produits ménagers pour l'année 2017**
- Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers d'autoriser l'achat des produits ménagers pour l'année 2017 pour un montant de 300.00\$
- Adopté**
- No-26-07-02-17** **Résolution d'appui pour la poursuite des investissements qui favorisent un mode de vie sain et actif**
- ATTENDU QU'**il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population.
- ATTENDU QUE** le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux.
- ATTENDU QUE** la Politique gouvernementale de prévention en santé dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents.
- ATTENDU QUE** le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers :

De signifier notre appui au Regroupement pour un Québec en santé. Et, à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

1. De **poursuivre** et d'**intensifier** les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois :
 - a. Par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
 - b. Par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre;
2. D'investir les revenus dans **la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur** qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

Adopté

Dépôt d'une correspondance du ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire

Madame Rachel Barbe dépose une correspondance du ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire.

Dépôt d'une correspondance de l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints

Madame Rachel Barbe dépose une correspondance de l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints.

Projet de loi C-323

Madame Rachel Barbe dépose le Projet de loi C-323 et invite les conseillers à en prendre connaissance.

Invitation au lancement de la trousse à outils en faveur du transport actif

Invitation à participer gratuitement au lancement de la nouvelle trousse à outils en faveur du transport actif le mardi 28 février, à 13 h 30, à la salle du Conseil de la MRCAO.

No-27-07-02-17

Résolution autorisant le renouvellement aux Éditions juridiques FD

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Nathalie Ayotte d'autoriser le renouvellement aux Éditions juridiques FD au montant de 233.10 \$ incluant les taxes applicables.

Adopté

Ristourne MMQ

Madame Rachel Barbe nous informe que la municipalité d'Authier recevra sous peu sa ristourne annuelle de la MMQ au montant de 1 381.00 \$.

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

Office Municipal d'habitation

Suivi de la rencontre entre la municipalité et l'Office Municipal d'habitation

Madame Rachel Barbe fait un résumé de la rencontre qui a eu lieu le 31 janvier 2017, entre la municipalité et l'Office Municipal d'habitation.

No-28-07-02-17

Résolution approuvant la révision budgétaire 2016

Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Madame Angèle Auger d'approuver la révision budgétaire 2016.

Adopté

No-29-07-02-17

Résolution approuvant le budget 2017

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers d'approuver le budget 2017.

Adopté

No-30-07-02-17

Nomination d'un troisième représentant municipal à l'Office municipal d'Habitation

Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers de nommer Madame Nathalie Ayotte comme troisième représentant municipal à l'Office municipal d'Habitation et Monsieur Yvon Gagné comme substitut.

Adopté

No-31-07-02-17

Nomination d'un responsable du dossier de regroupement des Offices municipaux d'Habitation de l'Abitibi-Ouest

Il est proposé par Monsieur Jacques Lafrenière et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers de nommer Madame Nathalie Ayotte comme responsable concernant le dossier de regroupement des Offices municipaux d'Habitation de l'Abitibi-Ouest et Madame Angèle Auger comme substitut.

Adopté

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

No-32-07-02-17

Octroi du contrat gré à gré pour les modifications électriques au bureau municipal

Réalisations Abitibi : 1 449.00 \$ excluant les taxes applicables

M. Roy électrique : 1 135.00 \$ excluant les taxes applicables

Il est proposé par Madame Nathalie Ayotte et appuyé par Monsieur Jacques Lafrenière d'octroyer le contrat à l'entreprise M. Roy électrique au montant de 1 135.00 \$ afin d'apporter les modifications électriques au bureau municipal. Les modifications qui seront faites par l'électricien seront : la pose de deux plinthes électriques dans le corridor du sous-sol ainsi que deux thermostats. Le prix sera donc révisé à la baisse.

Adopté

No-33-07-02-17

Octroi du contrat gré à gré pour la réparation et les modifications au système d'éclairage de rues

Réalisations Abitibi : 16 212.00 \$ excluant les taxes applicables

M. Roy électrique : 14 940.00 \$ excluant les taxes applicables

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Monsieur Alain Boucher d'octroyer le contrat à l'entreprise M. Roy électrique au montant de 14 940.00 \$ afin de remplacer toutes les lumières de rues et de les changer pour du DEL.

Adopté

HYGIÈNE DU MILIEU

Réseau d'égout

Suivi du dossier

Les appels d'offre ont été envoyés à deux soumissionnaires concernant le réseau d'égout et d'aqueduc.

LOISIRS

Adhésion au Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue

Les conseillers ne désirent pas adhérer au Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue.

No-34-07-02-17

Projet Croque-livres

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Nathalie Ayotte de contribuer au Projet Croque-livre pour un montant de 50.00 \$.

Adopté

URBANISME

No-35-07-02-17

Convention relative à la location de biens immobiliers tel que présenté par Xplornet

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Monsieur Alain Boucher d'accepter la convention relative à la location de biens immobiliers tel que présenté par Xplornet. Monsieur Marcel Cloutier, maire, signera la convention.

Adopté

PAROLE AU MAIRE;

PÉRIODE DE QUESTIONS;

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;

Service des Loisirs :

- 18 février aura lieu la randonnée des motoneiges;
- Deux jeunes adolescents, Félix et Maxime Rioux s'occupent de l'entretien au dôme et ça va très bien;
- La cabane au dôme a été peinte;

Régie des incendies :

- Le gouvernement regarde la possibilité de former qu'une seule régie pour la MRCAO;
- Les pompiers sont entièrement satisfaits de l'entretien des bornes sèches effectué par Stéphane Comeau.

VARIA:

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 21 h 40.

Marcel Cloutier, maire

Rachel Barbe, sec.-très.